

## QUESTION 10

**Auteur** PLR, par Xavier Mottet  
**Objet** Confondre vitesse et précipitation

---

Licenciement du chef de la communication et de la prévention de la police cantonale, nomination du chef de l'Office cantonal du feu et mise au concours pendant 14 jours du poste de chef du Service de la circulation routière et de la navigation, le Conseil d'Etat a fait preuve, en avril, d'un activisme peu connu lors de la précédente législature.

### **Conclusion**

Le Conseil d'Etat n'a-t-il pas mélangé vitesse et précipitation lors de ces trois décisions?